



Implemented by



Termes de Référence

RENFORCEMENT DES CAPACITÉS SUR L'UTILISATION DE LA BOITE À OUTILS DU SYSTÈME D'INFORMATION SUR LE COMMERCE DES PRODUITS D'ELÉPHANTS (ETIS), EN APPUI A L'APPLICATION DE LA LOI FAUNIQUE EN AFRIQUE CENTRALE

Limbe – Cameroun : 7 – 9 Avril 2015

Contexte

La sous-région d'Afrique centrale abrite une bonne population des deux éléphants de forêt et de savane. Malheureusement, ces éléphants sont confrontés en permanence à une multitude de menaces très graves, incluant leur abattage illégal pour l'ivoire et d'autres produits, les conflits avec les humains, la surabondance locale, la perte et la fragmentation de leur habitat. L'ampleur de ces menaces, pour certaines populations d'éléphants, est si grave que beaucoup prédisent que ces populations peuvent être entièrement décimées¹.

Un nouveau rapport de la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore menacées d'extinction (CITES) indique que le commerce illégal de l'ivoire a atteint son point le plus élevé en deux décennies, suite à une forte reprise de la saisie de grandes expéditions des défenses d'éléphants au cours des dernières années, le même rapport dit que 2011 a été la pire année enregistrée avec une « augmentation majeure » dans le trafic illégal d'ivoire². Parce que la demande a été à la hausse dans certaines parties du monde, un certain nombre de pays africains ont vu leurs populations d'éléphants être décimées par les braconniers; on estime que des dizaines de milliers d'éléphants sont tués chaque année juste pour récolter leurs défenses pour une vente sur le marché noir. La diminution des populations d'éléphants a été reconnue comme une préoccupation majeure, non seulement par les gouvernements, les ONG et les écologistes, mais aussi par les habitants locaux dont les moyens de subsistance sont directement affectés. Les éléphants sont maintenant considérés comme en danger critique, virant vers l'extinction si des mesures et des mécanismes adéquats ne sont pas mis en place sans délai pour les protéger, ou de ceux déjà existants pas effectivement appliqués ou mis en œuvre.

C'est dans ce contexte que la CITES a institué le Système d'information sur le commerce des produits d'éléphants (ETIS). ETIS est un système d'information complet pour suivre le commerce illicite des produits d'éléphant (Ivoire et autres). La composante centrale d'ETIS est une base de données sur les saisies de spécimens d'éléphants qui ont eu lieu partout dans le monde depuis 1989.

En dépit des efforts déployés par certains pays pour désigner formellement les points focaux ETIS, dont la responsabilité est de recueillir et de transmettre les données nationales sur le commerce des produits d'éléphants à TRAFFIC (le réseau de surveillance du commerce de la faune et de la flore, également chargé de l'analyse des données pour le compte de la CITES), il persiste un manque général et/ou absence de transmission de données provenant de nombreux pays. Certaines raisons de cette faible collecte de données et transmission comprennent:

1. le manque général de connaissances sur l'importance de la collecte et l'analyse des données ;

¹ Plan d'Action Eléphant d'Afrique - CITES CoP. Mars 2010. CoP15 Inf. 68

² Becker, K. 2013 Illegal Ivory Trade Surged To Highest Level Ever In 2011.

<http://www.gadling.com/2013/01/06/illegal-ivory-trade-surged-to-highest-level-ever-in-2011/>

2. le manque de personnel qualifié et engagé au niveau des départements ministériels en charge de la faune ;
3. la connaissance limitée par les acteurs de terrain sur la façon de remplir complètement le formulaire de données d'ETIS ;
4. le manque de personnel nommé chargé de la collecte des informations spécifiques et la centralisation des données sur les saisies des produits d'éléphants ;
5. le manque de mécanismes formels pour transmettre les données sur le terrain aux points focaux ETIS ;
6. le manque d'une bonne collaboration entre les agents de la faune et d'autres organismes gouvernementaux tels que les douanes, les forces de maintien de l'ordre sur le trafic de la faune y compris l'ivoire et d'autres produits d'éléphant ;
7. le manque de réseau et de collaboration entre les points focaux ETIS en Afrique centrale.

Cet atelier de formation et son programme a donc été développé pour combler les lacunes dans la collecte de données et leur transmission à TRAFFIC pour l'analyse mentionnée ci-dessus.

Objectif général

Améliorer la gestion et la conservation des éléphants à travers le renforcement des capacités des parties prenantes à la collecte, l'analyse et l'interprétation des saisies de produits d'éléphants et d'autres données sur le commerce de la faune au moyen du Système d'information sur le commerce des produits d'éléphants (ETIS) de la CITES.

Objectifs Spécifiques

1. Améliorer la compréhension de l'impact et l'étendue des tueries d'éléphants, le braconnage et le trafic d'autres espèces de la faune sauvage en Afrique centrale.
2. Faciliter le respect des obligations nationales au titre de la CITES tels que rapporter sur le commerce des espèces menacées.
3. Assurer qu'il ya une bonne compréhension et une capacité adéquate dans l'utilisation d'ETIS en Afrique centrale.
4. Améliorer la compréhension de TRAFFIC et de ses activités en Afrique centrale
5. Promouvoir la collaboration nationale et transfrontalière dans la lutte contre le commerce illégal d'espèces sauvages dans la sous-région.

Méthodologie

La formation aura lieu en trois parties:

Partie 1 : elle sera composée d'un exercice préliminaire ou pré-test sur la compréhension par les participants d'ETIS, PAPECALF et la CITES. Cela aidera à vérifier le niveau de connaissances tout en soulignant les domaines qui peuvent nécessiter plus d'attention lors de l'atelier.



Partie 2 : elle sera composée de présentations sur divers sujets par des experts invités. Cette étape sera suivie par des séances de questions et réponses et le partage des informations et d'expériences.

Partie 3 : elle sera axée sur le travail en groupes - remplissage et traitement des formulaires ETIS pour assurer une meilleure transmission des données aux différents points focaux. Les différents groupes prendront en considération les spécificités nationales et formuleront des recommandations pour faciliter l'adoption et la mise en œuvre du système dans leurs différents pays.

Résultats attendus

À la fin de l'atelier, les participants:

- ont une meilleure connaissance de TRAFFIC et ses activités en Afrique centrale.
- comprennent mieux comment le massacre d'éléphants et d'autres activités illicites d'espèces sauvages affectent à la fois la nature et les moyens de subsistance des humains.
- sont plus familiers avec le fonctionnement de la CITES, en particulier sur la gestion de l'ivoire et d'autres produits d'éléphant.
- maîtrisent les outils d'ETIS et sont en mesure de les utiliser pour la collecte des données et la transmission aux différents points focaux pour centralisation et transmission ultérieure à TRAFFIC qui les analyse à l'endroit de la CITES.
- établissent des contacts et des relations de travail potentiels avec les pairs d'autres pays et organisations.